



La junte malienne a ordonné dans la nuit de mercredi à jeudi la suspension de la diffusion de France 24 et RFI au Mali en raison, selon elle, de "fausses allégations" d'exactions commises par l'armée et rapportées par les deux médias français. France Médias Monde déplore cette procédure et proteste vivement contre ces accusations infondées.

Dans un communiqué publié jeudi 17 mars, le gouvernement de transition malien a annoncé engager une procédure pour suspendre "jusqu'à nouvel ordre" la diffusion de la radio RFI et de la télévision France 24 dans l'ensemble du pays.

Le gouvernement malien "rejette catégoriquement ces fausses allégations contre les vaillantes Fama" (Forces armées maliennes) et "engage une procédure [...] pour suspendre jusqu'à nouvel ordre la diffusion de RFI [...] et France 24", a précisé le communiqué signé du colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement, et transmis à l'AFP.

France Médias Monde "déploie cette décision"

France Médias Monde – qui réunit France 24, RFI et MCD – a pris connaissance de cette procédure. "Le groupe déplore cette décision et proteste vivement contre les accusations infondées mettant gravement en cause le professionnalisme de ses antennes", a-t-il déclaré

dans un communiqué.

"France Médias Monde étudiera toutes les voies de recours pour qu'une telle décision ne soit pas mise en œuvre et rappelle son attachement sans faille à la liberté d'informer comme au travail professionnel de ses journalistes", ajoute ce document.

Le président Emmanuel Macron a regretté "un signe d'une course en avant vers le pire" lors de la conférence de presse organisée pour présenter son programme de campagne. "Je condamne avec la plus grande fermeté cette décision qui me semble totalement contraire aux valeurs que portent le peuple malien et le Mali depuis son indépendance".

Le ministère français des Affaires étrangères a aussi déploré jeudi la décision des autorités maliennes, dénonçant des "atteintes graves" à la liberté de la presse. L'Union européenne l'a également jugée "inacceptable". "Nous avons vu les annonces faites par le gouvernement malien de suspendre RFI et France 24. Nous considérons que c'est inacceptable. Nous déplorons cette décision et les accusations infondées", a déclaré la porte-parole Nabila Massrali, lors d'un point-presse, regrettant une "fuite en avant" de la junte.

Les émissions des deux médias se poursuivaient jeudi matin dans le pays, a constaté l'AFP. Une telle suspension de deux grands médias d'information étrangers n'a pas de précédent récent au Mali. RFI et France 24, qui couvrent de près l'actualité africaine, sont très suivies dans le pays.

Le gouvernement malien estime que "ces fausses allégations" ont été rapportées, notamment dans un reportage des 14 et 15 mars, dans lequel RFI a donné la parole à des victimes présumées d'exactions qui auraient été commises par l'armée malienne et le groupe privé russe Wagner.

La junte "rejette catégoriquement ces allégations contre les vaillantes Fama", précise le communiqué du colonel Maïga qui "interdit à toutes les radios et télévisions nationales, ainsi qu'aux sites d'information et journaux maliens, la rediffusion et/ou la publication des émissions et articles de presse de RFI et de France 24".

Le colonel Maïga estime en outre que "les agissements de RFI et France 24 ressemblent, dans un passé récent, aux pratiques et au rôle tristement célèbre de la radio 'Mille Collines'", qui avait encouragé le génocide au Rwanda en 1994.

AFP

Titre:237actu
